

CTL « EMPLOIS » 2016 : 58 nouvelles suppressions !

Comme chaque année la direction convoque le CTL pour présenter son « plan emplois », comprendre plan de destruction d'emplois, traduction dans le département des décisions gouvernementales pour la DGFIP (-2130 emplois) découlant du pacte austéritaire de réduction continue de la dépense publique.

LE PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR 2016

Pour le 92 ce sont 58 suppressions nettes qui sont programmées pour 2016, (34 en 2015, soit une hausse de 70% d'une année à l'autre). Les suppressions se répartissent en : -3 IP, -1 Idiv, -23 A, -34B, +4C, -1 AST.

Le détail est donné dans le tableau joint.

Quasiment toutes les catégories de services sont affectées : trésoreries, SIP, SIE, SPF, PCE... 8 suppressions sont prononcées au titre des gains de productivité liés à la dématérialisation (2 au titre de la télédéclaration IR, 6 au titre de la dématérialisation des paiements SPL).

Les services de direction sont impactés par les suppressions et par le transfert de la mission juridictionnelle à Cergy (10 emplois).

Une brigade de vérification (la 7^{ème}), qui devait être transférée à Suresnes, est rayée de la carte. Ce sont autant de moyens en moins pour la lutte contre la fraude dans un des départements les plus riches : les postes sont redéployés en Dircofi, pour une part importante dans des services de direction et non dans les brigades de ces directions régionales sur le terrain.

Le tableau intègre la fusion des PRS sur le site de Nanterre et le transfert de deux emplois du contrôle de la redevance vers le PCE d'Issy.

Confirmant nos craintes, certains redéploiements interviennent au titre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016. A cette date le département comportera 4 territoires organisés autour de villes « capitales » : Antony, Meudon, Nanterre et Gennevilliers. Comme la direction l'indique elle-même : « cette nouvelle organisation va impacter directement le réseau du secteur public local (trésoreries municipales et secteur local des trésoreries mixtes) en générant des transferts de charges au profit des comptables publics désignés assignataires des dépenses et des recettes des territoires. »

C'est tout notre réseau de proximité qui est menacé avec la mise en place au forceps de la métropole et de la réforme territoriale.

Dès 2016 les transferts suivants sont décidés à ce titre : un B de la trésorerie de Clamart vers la TM d'Antony, un B de la trésorerie de Rueil vers la TM de Nanterre, un B de la TM de Clichy vers la TM de Gennevilliers. Il est à remarquer que la TM de Clichy perd cette année 3 emplois B.

Ces 58 suppressions d'emplois et ces redéploiements vont durement se faire sentir dans les services déjà confrontés à de grandes difficultés.

Pour l'emploi, nos conditions de travail, nos missions et notre réseau de service public, il est nécessaire de mettre un coup d'arrêt à l'entreprise de démantèlement de la DGFIP.

Autres points à l'ordre du jour du CTL

La fusion des deux PRS sur le site de Nanterre.

Cette fusion qui s'accompagne de la suppression d'un emploi d'encadrement et prépare, comme toutes les opérations de ce genre de futures suppressions d'emplois, prendra effet au 1/1/2017; mais afin de permettre aux agents de faire valoir leurs droits (dont la garantie de maintien à

résidence) dans le cadre du mouvement de mutation 2016, le PRS de Boulogne sera déplacé à Nanterre dès le 1/09/2016.

Contrôle de la redevance

Dans le cadre de la réorganisation de cette mission (difficultés du contrôle sur place, montée en puissance des systèmes de recoupement) les deux emplois concernés (1A et 1B seront implantés à compter du 1/09/2016 dans le PCE d'Issy.

Caisse unique SIP-SIE à Suresnes

La direction poursuit sa politique d'installation de caisses communes. L'instruction DGFIP écarte l'attribution au SIE des caisses fusionnées. Dans le cas de Suresnes, c'est donc le SIP qui supportera le transfert de charges et de responsabilité.

• Expérimentation d'une « caisse sans numéraire » à la trésorerie de l'OPH« Hauts-de-Seine Habitat »

Dans le prolongement de l'abaissement du plafond des paiements en espèces à 300 euros, c'est maintenant une caisse sans espèces qui est expérimentée.

L'objectif mis en avant est la sécurité des usagers et régisseurs. L'opération est menée conjointement avec la direction de l'OPH qui a demandé aux régisseurs de ne plus accepter de paiement en espèces après le 1^{er} janvier prochain.

La généralisation du paiement dématérialisé pose la question du devenir de la trésorerie de l'OPH.

L'expérimentation paraît devoir se heurter aux difficultés rencontrées par certaines catégories de la population pour disposer d'un compte bancaire.

Cela peut générer des tensions et des incompréhensions au guichet de la trésorerie de l'OPH. En outre actuellement 5900 paiements en espèces sont enregistrés par la trésorerie de l'OPH; les usagers conserveront la possibilité d'effectuer des paiements en numéraire auprès d'autres trésoreries de proximité de la DDFIP 92. La direction évoque elle-même l'impact du transfert auprès des SIP de Suresnes et Levallois et des trésoreries municipales de Clichy, Courbevoie, Sceaux et Neuilly. La direction estime l'incidence à 70 opérations d'encaissement par mois en moyenne pour chacun des postes concernés...

L'expérimentation se traduira ainsi par une augmentation de la charge de travail pour d'autres postes. Quelle crédibilité dans ces conditions pourra être accordée aux conclusions qui en seront tirées ?

Suppressions d'emplois, fusions et expérimentations entraînant de multiples effets collatéraux...tout cela ne peut que détériorer un peu plus nos conditions de travail Cela met à l'ordre du jour la nécessité de préparer l'indispensable mobilisation, y compris dans la grève nationale, pour faire prévaloir nos revendications.

La section invite les agents à lui faire remonter dans la perspective du CTL de cette fin d'année leurs revendications et tous les éléments qu'ils souhaitent voir abordés.

Rejoignez la CGT Finances publiques



Tableau récapitulatif des suppressions d'emplois et redéploiements au 1/9/2016

	IP	IDIV	Α	В		С	C AST
	••	15.1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				07.01
Direction	-2	-1	-13		-4	-1	
BIL	-2	- 1	-13		-4	1	-1
BDV7	-1		-9			'	- 1
BDV4	-1		- 9 -1				
OPH			-1		1		
Paierie					-1		
Amendes					-1	1	
TM Antony					1		
TM Asnières					-1		
TM Clichy					-3		
TM Colombes					-1		
TM Courbevoie					-1		
TM Gennevillliers					1		
TM Issy					-1		
TM Levallois					-1		
TM Neuilly					-1	1	
TM Puteaux					-1	1	
TM Rueil					-1		
TM Sceaux					-1		
Trés. Mixte Bagneux					-1		
Très Mixte Clamart					-1		
Trés Mixte Villeneuve					-1		
SIP Asnières					-1		
SIP Boulogne					-1		
SIP Clichy					-1		
SIP Gennevilliers					-1		
SIP Nanterre Rueil					-1	1	
SIP Saint-Cloud					-1		
SIP Sceaux-Nord					-1		
SIP Suresnes					-1		
SIE Nanterre					-1		
Défense							
SIE Nanterre Rueil					-1		
SIE Neuilly					-1		
SIE Sèvres					-1		
SIE Saint-Cloud					-1		
SPF Nanterre 2					-1		
SPF Vanves					-1		
SCRA (audiovisuel)					-1	-1	
PCE Issy		Ì			1	1	
PCE Asnières					-1		
PRS Boulogne	-1		-3		-5		
PRS Nanterre	1		3		5		
	-				-		
	-3	-1	-23		-34	4	-1
	3		20		J -1	7	_ '